



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 avril 2026

N° 2026.00013

OBJET : Election des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

DELIBERATION APPROUVEE PAR	Voix pour Abstention(s)	Voix contre Non-participation au vote	A l'unanimité
-------------------------------	---------------------------------------	---	---------------

L'An deux mille vingt-six le 9 avril à 19 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué le 2 avril 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Yann DUBOSC.

Présents :

M. Yann DUBOSC, Mme Régine BORIES, M. Marc NOUGAYROL, Mme Bernadette COLIN, M. Baptiste FABRY, Mme Claire MARCELIN, M. Edouard LEROY, M. Xavier ELOUNDOU, Mme Nhu TRAN MINH, M. Mouctabi VIN, M. Hervé GAUGUE, M. William PETERS, Mme Julie KASSEL, M. Gil FERNANDES, Mme Pierrette LEFEBVRE, M. The Vinh VO, Mme Marion COMBES, M. Luc- Noël LARCHER, Mme Sandrine FERNANDES, M. Huy LE, Mme Patricia IPARRAGUIRRE, M. Julien HODY, Mme Béatrice BIJARD, Mme Pnina MOKRI, M. Fabrice MANNI, Mme Martine DUVERNOIS, M. Farid CHAOUI, M. David LE ROUX, Mme Christelle ROSSI, M. Olivier PORTE, Mme Fatima MUANZA, Mme Valéry MICHAUX

Absentes et représentées :

- Mme Micheline THIBAUT donne pouvoir à M. William PETERS
- Mme Sylvie TORRAO donne pouvoir à M. Edouard LEROY

Absente et excusée : Mme Christine PONCELET

Secrétaire : Mme Régine BORIES

Les membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 35.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-32 ;

VU le Code général des impôts, notamment l'article 1650 ;

CONSIDERANT la liste des contribuables locaux proposée en vue de leur désignation comme commissaires par le Directeur des services fiscaux ;

CONSIDERANT que le Maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ;

CONSIDERANT que le Maire ou un Adjoint délégué président la Commission ;

CONSIDERANT qu'aucune disposition législative ou réglementaire n'impose de mode de scrutin ;

LE CONSEIL,

VU l'exposé ;

VU les candidatures recueillies ;

Après avoir voté ;

Article 1 :

DESIGNE :

Commissaires titulaires :	Commissaires suppléants :
1. Claire MARCELIN	1. Marc NOUGAYROL
2. Bernadette COLIN	2. Régine BORIES
3. Mouttabi VIN	3. Béatrice BIJARD
4. The Vinh VO	4. Xavier ELOUNDOU
5. Julien HODY	5. Marion COMBES
6. Patricia IPARRAGUIRRE	6. Gil FERNANDES
7. Fabrice MANNI	7. David LE ROUX
8. Valéry MICHAUX	8. Fatima MUANZA
9. Olivier PORTE	9. Martine DUVERNOIS

Article 2 :

DESIGNE Commissaires domiciliés hors commune mais redevable d'une taxe locale directe sur la Commune :

Titulaire :	Suppléant :
-------------	-------------

Article 3 :

DIT que cette liste sera complétée lors d'une séance ultérieure de l'Assemblée délibérante.

Article 4 :

DIT que cette liste sera transmise à Monsieur le Directeur des services fiscaux du département aux fins de procéder à l'élaboration d'une nouvelle liste de huit commissaires titulaires et de huit commissaires suppléants parmi ceux-ci.

Article 5 :

DONNE pouvoirs au Maire pour exécuter la présente délibération.

Le Maire,

Yann DUBOSC



REÇU EN PREFECTURE

Le 16 avril 2026

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

99_DE-077-217700582-20260409-D0020260001310